



Gouvernement du Québec
La ministre du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
La députée de Verdun

Québec, le 1er février 2018

Monsieur Philippe Bourke
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres sur le territoire de la municipalité Les Cèdres par Hydro-Québec et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 26 février 2018.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ISABELLE MELANÇON

p. j. (2)